

**Nombre de conseillers**

En exercice : 27

Présents : 21

Absents : 6

- dont suppléés : 0

- dont représentés : 4

Votants : 25

- dont « pour » : 25

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille dix-neuf, le trente septembre à 17 heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le 26 septembre 2019 se sont réunis dans la salle de réunion de la maison de la vallée à Barcelonnette sous la présidence de Mme VAGINAY Sophie, Présidente.

**PRESENTS** : Mmes VAGINAY Sophie, ALLEMANDI Florence, ANDRE Michèle, STUPNICKI Josiane, PIGNATEL Agnès et OKROGLIC Dominique, MM. BOUGUYON Yvan, FRELASTRE Jean Michel, MARTIN-CHARPENEL Pierre, PAYOT Jean-Michel, BERCHER Francis, MARTIN Jacques, DELOINCE Michel, GILLY Lucien, PELLOUX Jacques, BEHETS Jan (*départ après la question 13*), BULTEL Jean Pierre, MASSE Roger, TRON Jean-Michel, FERRON Jean et NICOLAS Yves.

**EXCUSES** : Mmes LAE-ESMENJAUD Marie Hélène ayant donné pouvoir à Mme ANDRE Michèle et ESPANET Martine ayant donné pouvoir à Mme OKROGLIC Dominique, MM. BAGUE Patrice ayant donné pouvoir à M. MARTIN-CHARPENEL Pierre, BOUVET Patrick ayant donné pouvoir à M. FERRON Jean et M. MILLION-ROUSSEAU Daniel.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme ANDRE Michèle.

## Délibération n° 2019/153

### **OBJET : LOCATION DES HANGARS SIS A L'ANCIENNE USINE TEKNOPARKE A JAUSIERS.**

Le Conseil de communauté,

**CONSIDERANT** que la CCVUSP dispose de hangars situés sur l'ancienne usine de Teknoparké Les Nites – Route de la Frache à Jausiers d'une superficie de plus de 4 000 m<sup>2</sup> qui pour l'instant restent inoccupés ;

**CONSIDERANT** que ces locaux pourraient être loués ponctuellement à des entreprises ou particuliers pour servir de lieu de stockage et de remisage,

**CONSIDERANT** que la location sous forme du bail civil permettrait de pouvoir récupérer facilement les locaux dans le cas où la CCVUSP aurait un projet ;

**VU** l'avis favorable des commissions **«développement économique»** en date du 23 juillet 2019 et commission **des finances** en date du 26 septembre 2019 ;

**VU** le projet de bail civil qui lui est proposé,

Sur proposition de la Présidente,  
Après délibéré,

- **ACCCEPTE** la mise en location des locaux situés sur les parcelles référencées sous les n° C2403 et C2045 sises les Nîtes – Route de la Frache 04850 JAUSIERS.
- **FIXE** le montant forfaitaire de la location à **1.5 € H.T le m<sup>2</sup> par mois** pour utilisation exclusive en tant que stockage et remisage.
- **AUTORISE** la Présidente à procéder à la signature du ou des baux civils à intervenir avec les entreprises intéressées.
- **DIT** que les crédits seront inscrits à l'article 752 du budget annexe pôle éco bois.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.  
Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,  
Mme Sophie VAGINAY.

